



SIDEVAM 976

Département de Mayotte

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 11 août 2020,

Délibération n ° 29/SIDEVAM976/2020

Nombre de Délégué:

En exercice : 34

Présents : 28

Votant : 31

Procurations : 3

PREFECTURE DE
MAYOTTE

REÇU LE 17 AOUT 2020

DaR,,CuL

Objet : Renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres

L'an deux mille vingt et le onze août, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni en première lecture, sur convocation de son Président ABBALLAH Houssamoudine à Combani.

Etaient Présents :

M. ABDALLAH Houssamoudine, Président du SIDEVAM976

M. Saily ABDOU OUSSANI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. OUSSANI Al-Hadi, délégué CADEMA

M. DJAFFOU Mouhamadi, délégué CADEMA

Mme. MAHAMOUDOU Liza, déléguée CADEMA

Mme. SAINDOU COMBO Nadjati, déléguée CADEMA

M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3CO

M. CHANRANI Daoudou, délégué suppléant 3CO

M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, délégué 3CO

Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets de
Mayotte976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650

Dzoumogné ☎ 02 69 62 07 84 Fax ☎ 02

69 62 53 86 -

Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, déléguée 3CO Mme.

RIDHOI Zainabou, déléguée 3CO

M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan, délégué 3CO

Mme. MDALLAH Anlamati, déléguée 3CO

réla

M. NOUDJOUR Madi Assani, délégué 3CO

M. Chadhouli ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Mme. Rifcati OMAR FOUNDI, déléguée Communauté des Communes du Sud

M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud Mme.

Hissani JEAN RENE, déléguée Communauté des Communes du Sud

Mme. Intia ABDALLAH, déléguée Communauté des Communes du Sud

M. Mohamadi Colo SOILHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud

M. Said M'KIDAR, délégué Communauté des Communes du Nord

Mme. Hidaia DJANFAR, déléguée Communauté des Communes du Nord

M. Charafoudine MADI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Sélémani HAMISSI, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Mohamadi Ali BACAR, délégué Communauté des Communes du Nord

Mme. Anrifia SAIDINA, déléguée Communauté des Communes du Nord

Nord

Etaient absents :

M. SAID-SOUFFOU soula, délégué 3CO.

M. Chamssidine MOUSTOIFA, délégué Communauté des Communes du Nord

M. Said Issouf IDRISSE, délégué Communauté des Communes du Nord

des Communes du Nord



Procuration :

M. Chams- Eddine Mohamed FAZUL délégué Communauté des Communes de Petite Terre donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine.

M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI, délégué Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud

Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte 976

SIDEVAM 976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 07 84

Fax • 02 69 62 53 86 -

Mme. Salimata MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre
donne procuration à M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de
Petite-Terre

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et M. OUSSENI Al-Hadi, délégué
CADEMA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Té. -

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants,
Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 21 21-12 et suivant
; Vu l'article 22 du Code des marchés publics ;
Vu la délibération n^o 11/SIDEVAM976/2020 du 02 août 2020 portant élection de Monsieur
ABDALLAH Houssamoudine en tant que Président du SIDEVAM976 ;
Vu la délibération n^o 26/SIDEVAM976/2020 du 11 août 2020 portant délégation de signature au
Président du SIDEVAM976 ;
Vu la délibération n^o 42/SIDEVAM976/2014 relatif à la création de la Commission d'Appel d'Offre
en date du 06 septembre 2014 ;
Vu la délibération n^o 48/SIDEVAM976/2016 relatif au renouvellement des membres de la
Commission d'Appel d'Offres en date du 05 novembre 2016 ;
Vu le rapport n^o 05/2020 relatif au renouvellement des membres de la Commission d'Appel
d'offre (CAO) ;
Considérant le renouvellement des membres du bureau du SIDEVAM976 ;

Le Comité syndical

Après discussion, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical décide :

- > Article 1 : De procéder par un vote à main levée ;
- > Article 2 : De renouveler les membres titulaires et suppléants de la CAO conformément à
l'article L 2121-21 du CGCT et de l'article 22 du CMP comme suit :

Titulaires		Su léants	
Nom/prénom	Qualité du membre de la CAO	Nom/prénom	Qualité du membre de la CAO
M.ABDALLAH Houssamoudine	Président		Désigné par arrêté du Président (en dehors des membres de /a CAO
M.Mohamadi ALI BACAR	Membre Titulaire	M.Sélémani HAMISSI	Membre suppléant

Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 07 84

Fax • 02 69 62 53 86 -

M.A ttoumani BLACKABDULLAH	Membre Titulaire	M. Chadhouli ABDOU	Membre suppléant
M.Saidy ABDOU OUSSENI	Membre Titulaire	M.Issoufi MAANDHU	Membre suppléant
M.DJAFFOU Mouhamadi	Membre Titulaire	M.Assani SAINDOU	Membre suppléant
M.MOHAMED MROUDJAE Issoufa	Membre Titulaire	Mme.RIDH01 Zainabou	Membre suppléant

PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE 17 AOUT 2020

D.R.C.L

Ont signé sur le registre les membres présents.

réf.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 05/08/2020

Fait à Dzoumogné, le 12 août 2020

Le Président du SIDEVAM

M. ABDALLAH Houssama budine



M 976,

Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 07 84

Fax • 02 69 62 53 86 -

ré'. -

Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte976

SIDEVAM976 rue de l'école primaire 97650 Dzoumogné • 02 69 62 07 84

Fax • 02 69 62 53 86 -